COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Déclaration de projet n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sireuil et Déclaration de projet n°3 du PLU de la commune de Champniers

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la déclaration de projet n°1 du PLU de Sireuil, qui concerne l'extension de la distillerie des Moisans et prévoit de reclasser des parcelles en zone UX dédiée aux activités économiques pour permettre la construction d'un bâtiment de stockage de matières sèches, et sur la déclaration de projet n°3 du PLU de Champniers, qui consiste dans l'extension de la zone UXia Rue des Figuiers, dans le cadre du développement de l'école de pilotage Airbus Flight Academy Europe, pour permettre d'accroitre l'offre d'hébergement des élèves sur le site.

Le dossier de déclaration de projet n°1 du PLU de Sireuil a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 13 janvier 2022.

Suite à l'avis de la MRAe du 30 janvier 2023 pour la déclaration de projet n°3 du PLU de Champniers, le dossier n'est pas soumis à une évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 26 avril 2023 à 09h au vendredi 26 mai 2023 à 17h, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Madame Yveline BOULOT a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême et en mairies de Sireuil et de Champniers, également lieux de permanences.

Le dossier sera également consultable :

- sur le site internet de GrandAngoulême : http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/enquetes-publiques-et-procedures-en-cours/
- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairies de Sireuil et Champniers, ou les adresser :

- par écrit, à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, service planification enquête publique unique 25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel, à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice, à : plu communes@grandangouleme.fr

La commissaire enquêtrice recevra le public, sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières, aux dates et heures suivantes :

Le mercredi 26 avril 2023 de 09h à 12h Le jeudi 11 mai 2023 de 14h à 17h Le vendredi 26 mai 2023 de 14h à 17h

Mairie de Sireuil Mairie de Champniers Service planification de GrandAngoulême 139 rue de Paris à Angoulême

Les contributions écrites transmises par voie postale, les contributions écrites et orales du public formalisées pendant les permanences de la commissaire enquêtrice seront consultables au service planification de GrandAngoulême et les courriels reçus pendant la période de l'enquête publique sur le site internet de l'agglomération www.grandangouleme.fr

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêtrice qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et en mairies de Sireuil et de Champniers, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver les procédures. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêtrice.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairies de Sireuil et de Champniers et en plusieurs lieux concernés par les présentes modifications, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification de GrandAngoulême, au 05.86.07.70.38 ou par courriel : plu_communes@grandangouleme.fr